

Diversité Culturelle: Valeur Fondamentale

Par Inoussa Abdou

Spécialiste des Arts du Spectacle Vivant, Ingénieur en Management et Communication Culturelle, Minsitère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Niamey, Niger.

La politique culturelle du pays est basée sur "la nécessité de l'enracinement dans nos valeurs de civilisation, l'originalité de notre patrimoine culturel, la diversité des traits culturels qui sont un enrichissement et un facteur de consolidation de l'unité Nationale mais aussi la nécessité de la dynamique à impulser à notre culture afin de lui permettre de s'enrichir d'apports positifs extérieurs".

C'est fort de ce postulat que le Gouvernement a déployé d'importants moyens pour "infrastructuraliser" la culture et inciter à la revalorisation du patrimoine mais aussi à la créativité.

En effet, outre la création d'un Ministère autonome en 1975 sur le plan infrastructurel le pays dispose d'une cinquantaine d'entités susceptibles de contribuer à la promotion de la culture : un Palais des Congrès (1500 places), deux Centres culturels (CCFN - 700 places et CCOG : 5000 places), des Centres artisanaux, le Musée National du Niger connu du monde entier, un Institut de formation des personnels de la Culture à Niamey, huit (8) Maisons de la Culture départementales (2100 à 3000 places), sept (7) arènes de jeux traditionnels dans les chefs-lieux des régions et une trentaine de Maisons de la Culture d'arrondissement, deux (2) Musées Régionaux (Zinder et Dosso).

Sur le plan de la coopération culturelle, le Niger est partie prenante à tous les accords et conventions en la matière, même si par faute ou insuffisance de moyens la mise en oeuvre s'avère laborieuse (règles de la réciprocité).

Dans le cadre de l'incitation à la création et à la créativité le pays a encouragé la mise en place de nombreuses associations et groupes culturels, la formation de promoteurs et d'entrepreneurs de spectacles, l'institution d'un festival biennal des arts et traditions populaires, la semaine de l'artiste nigérien, "le mois de la littérature et de la lecture publique", le prix Boubou Hama, le Grand prix Dan Gourmou de musique moderne nigérienne, la semaine internationale de la femme artiste africaine, le Fima. Depuis 1989 le pays dispose d'un Centre de Formation et de Promotion Musicale (CFPM) et depuis 1993, d'une structure de protection de la propriété intellectuelle artistique et des expressions du folklore.

Comme on le constate l'arsenal est imposant. On aurait pu penser qu'il aurait contribué à la promotion de la culture nigérienne, mais aujourd'hui, force est de reconnaître que les efforts consentis par l'Etat au profit de la culture n'ont pas été soutenus - tendus par une politique cohérente en la matière.

En 1985, un Séminaire National définissait la politique culturelle du pays et l'une de ses recommandations cardinales était la mise en place d'un Conseil National de la Culture.

Il a fallu attendre 2000 pour qu'à l'initiative des artistes eux-mêmes soit mise en place une fédération nationale des Associations Artistiques et Culturelles (FNAAC) et dont les objectifs sont la promotion des arts nigériens, la mise en oeuvre de la politique de coopération culturelle avec les organismes poursuivant les mêmes objectifs, la défense du statut de l'artiste, de ses intérêts matériels et moraux entre autres.

L'Association dispose d'un local mis à sa disposition par le Ministère de tutelle et le Bureau provisoire est assisté par une coopérante mise à sa disposition par l'Association Française des Volontaires du progrès (AFVP).

Le bureau s'active en rapport avec le Ministère de tutelle à mettre en place les structures sectorielles et régionales pour aboutir au congrès constitutif.

Monsieur le Président, le sujet qui nous réunit ici, en ce moment et qui fait l'objet de notre réflexion est un défi que nous nous devons de lever. La problématique de la "Diversité Culturelle = Valeur Fondamentale" thème spécifique de cet atelier se vérifie tous les jours.

C'est important de le souligner, car pour moi africain la vogue de ces concepts est au fond relativement assez récente. En effet, l'identité culturelle et la diversité culturelle succèdent à d'autres concepts, à d'autres expressions ; l'âme noire, la négritude, l'authenticité, l'africanité, le droit à la différence etc. Evidemment, ces concepts ont des limites puis qu'ils sont la détermination d'une singularité même si de facto ils reconnaissent le concept de la diversité culturelle reconnue comme composante de leur identité et comme un des facteurs qui doit contribuer à la promotion de leur coopération.

C'est un thème qui préoccupe aujourd'hui, toutes les communautés qui sont soucieuses de préserver leur identité. A l'heure où la disparité entre les moyens de diffusion des pays du Nord et ceux du Sud largement établie fait l'objet de débat à l'échelle internationale menaçant d'abolir même les frontières, il n'est pas superflu de se poser la question de savoir si le village planétaire dont rêvait Mac Luhan ne sera pas univoque. On aurait pu croire à quelque hantise si nous n'étions envahis par toutes sortes de "Produits Cultures" (cassettes vidéo, films et autres gadgets des technologies modernes de communication) assez souvent de médiocre qualité esthétique et même artistique.

Cet état de fait nous pose dilemme : l'ouverture que nous voulons de tous nos vœux, sur l'extérieur mais qui signifie de nos jours non pas enrichissement culturel mais phagocytose du patrimoine local par des cultures "plus parlantes", et d'autre part l'autarcie, l'asphyxie, tant il est vrai que toute culture qui ne s'enrichit pas d'apports extérieurs est condamnée à la folklorisation et finalement à la mort par inanition.

Toutes les cultures dans le monde contemporain ont identifié un certain nombre de questions comme problème de développement communs à tous identité culturelle, diversité culturelle, pluralisme culturel, égalité et démocratisation des cultures, reconnaissance et respect des cultures.

Le thème de l'identité culturelle est différemment compris dans des pays et cultures différents. En Afrique, l'identité culturelle était entendue "comme empreinte spécifique par laquelle un groupe humain ou une société affirme sa singularité, manifeste son originalité et se distingue d'un autre groupe humain ou d'une autre société".

Dans cette conception l'identité culturelle serait un ensemble d'actions pratiques dans les domaines de la création artistique, de l'enseignement, dans le domaine de la science et de la technologie.

L'identité culturelle suppose le respect de la pluralité des cultures au niveau national et international et implique donc le refus de la domination d'une culture donnée et la négation de l'uniformité des cultures mais possibilité d'une interaction globale.

De facto, nous entrons de plain-pied dans le concept de la diversité culturelle reconnue "comme composante de leur identité et comme un des facteurs qui doit contribuer à la promotion de leur coopération au lieu de provoquer le refus ; (le mépris) et la dégradation de certaines cultures".

L'identité culturelle, ne serait-ce pas la mise en présence de plusieurs diversités culturelles au niveau d'un pays et au niveau mondial ?

La notion de pluralisme culturel exprime quant à elle la prise de conscience d'une coexistence pacifique des cultures au sein d'un même système socio-politique ou de sociétés différentes.

Quant à la démocratisation culturelle, elle concerne "aussi bien les relations à l'intérieur des systèmes de valeurs établis par diverses cultures que les relations entre les cultures elles-mêmes". Elle doit reposer sur la démocratisation de la communication entre les différentes cultures, les différentes activités orientées vers un but précis. Cet état de fait implique la décentralisation des systèmes de décision, la modification du réseau d'institutions et leur fonctionnement respectif et aussi bien des changements dans les industries des biens culturels.

Comme vous savez l'Afrique sous l'impulsion de l'O.U.A. avait engagé en 1979, un vaste mouvement de réflexions sur elle-même, en vue de mettre au point une nouvelle stratégie de son développement à l'horizon 2000.

Cette analyse s'était réalisée notamment au cours de deux importantes réunions : le Colloque d'Experts Africains sur "les perspectives du Développement de l'Afrique à l'horizon 2000" tenu à Monrovia (Liberia) du 12 au 16 février 1979 et le Premier Sommet économique des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA tenu, à Lagos (Nigeria) les 28 et 29 avril 1980. Il en a résulté le plan d'action de Lagos et l'acte final de Lagos.

Le bilan de Lagos constate qu'après la libération des espaces politiques, l'effort doit désormais porter sur la libération et l'organisation des espaces économiques et culturels à la fois. Il était préconisé une stratégie basée sur les trois mots-clés suivants:

- Ruptures: avec certaines pratiques, certaines valeurs, certains concepts fondés sur le mimétisme frénétique de l'occident, la confusion entretenue entre croissance et développement,
- Enracinement : sur les valeurs proprement africaines notamment sur les valeurs culturelles, dont plusieurs doivent être ressuscitées, réhabilitées, modernisées et revalorisées,
- Ouverture et dialogue : avec elle-même, avec ses partenaires du monde en développement, ses partenaires du monde occidental.

Dans l'accomplissement de leurs tâches respectives, l'OUA et l'UNESCO ont depuis les années 1970, conjointement ou séparément entrepris de sensibiliser les Etats sur les aspects positifs de la dimension culturelle du développement. Cela a abouti à l'organisation de la Conférence Intergouvernementale sur les politiques culturelles tenue à Accra du 27 Novembre au 6 Décembre 1975.

L'adoption en 1975 de la charte culturelle et la création d'un fonds culturel africain, de même que l'institutionnalisation de la Conférence des Ministres Africains de la Culture devraient nécessairement donné un nouvel élan aux efforts déployés pour une large reconnaissance du rôle de la culture dans le processus de développement.

Plusieurs autres rencontres ont été organisées à savoir : les industries culturelles pour le développement de l'Afrique : le Plan d'action de Dakar, la Conférence Ministérielle sur Education, Culture et Développement, tenue à Cotonou du 23 au 29 août 1993 etc....

Le plan d'action de Dakar, suite logique du rapport de la réunion d'experts sur les Industries Culturelles en Afrique, organisée par l'OUA et l'UNESCO du 20 au 24 janvier 1992 à Nairobi au Kenya, préconisait la libération et l'organisation des espaces économiques et culturels mais disait un participant "la complexité de la situation rend toute synthèse difficile. Il est autant question ici de tradition que de modernité, d'éducation que de création d'emplois, de valeurs culturelles que de lois de marché, de liberté de création que de technologies, du statut de l'artiste que du financement de la culture". Cette rencontre devrait attirer l'attention des responsables et auteurs de plan de développement sur l'immense rôle économique que joue la culture et, de ce fait, les persuader d'adopter une attitude plus positive, plus scientifique vis-à-vis du patrimoine.

Par ailleurs les produits culturels ne sont non seulement pas subventionnés mais ils sont lourdement taxés par l'Etat et les collectivités locales

- Ø 40 % sur les spectacles,
- Ø 140 % sur les disques,
- Ø plus de 100 % sur le matériel entrant dans la fabrication du livre,
- Ø 100 % sur les équipements et matériels importés utilisés dans la création artistique (instrument de musique, matériel de peinture et d'art plastique).

Sur tout un autre plan, on notera l'organisation du 23 au 27 mars 1982 du colloque d'Avignon sur le thème "Rencontres entre les Communautés culturelles de l'Afrique, de l'Europe et du monde arabe", mais aussi le document produit par l'Institut pour les pays en développement de Zagreb et l'Institut Culturel Africain à Dakar sur "la Culture et le Nouvel Ordre économique International". Ces fora

aboutissaient aussi à un certain nombre de recommandations devant assurer le dialogue des cultures et les moyens d'appuyer leur promotion.

Malheureusement, pour la mise en oeuvre des décisions, toutes ces rencontres s'appesantissaient sur les institutions gouvernementales régionales ou internationales mais Comme on le constatera toutes ces recherches sont orientées vers l'identification des problèmes clés du développement culturel et la mise en lumière de la nécessité d'un nouveau type de communication entre les cultures!

Il s'agit aussi d'efforts à déployer pour se constituer des identités culturelles et venir vers les autres en différent car la diversité culturelle est perçue comme une donnée première de tout échange intercommunautaire. En effet, "à quoi servirait le fameux rendez-vous du donner et du recevoir si certains s'amènent avec pour tout apport une écuelle vide tendue pour la soupe populaire".

Tout a été donc dit. Le développement n'est possible que s'il est enraciné dans la culture et la tradition de chaque pays car il s'agit d'un vaste processus lié aux valeurs propres à chaque société et qui exige la participation active des individus et des groupes qui en sont à la fois les auteurs et les bénéficiaires.

En outre il a été reconnu que, pour assurer de nouveaux équilibres au sein des communautés en présence et/ou en rencontre, il est impératif que chacune d'elle assume et réhabilite elle-même sa propre culture et que toutes les communautés accueillent et respectent leurs différences respectives. A cet égard il convient de veiller à ce que "la différence ne devienne indifférence", car le problème de l'identité en général ne surgit que là où apparaît la différence. On a besoin de s'affirmer soi-même que face à l'autre et cette affirmation est d'abord une autodéfense, car la différence apparaît toujours comme une menace.

PROPOSITIONS DE MESURES PRATIQUES

Définir les mesures pratiques que peuvent prendre les conseils des arts et les organismes de financement, suppose une nouvelle approche de la politique culturelle, une autre vision de l'organisation de la coopération culturelle. Comme on le sait les objectifs de la politique culturelle sur le plan intérieur influent sur la coopération internationale !

Il ne s'agit pas de réinventer le monde. De nombreuses solutions ont été déjà préconisées pour promouvoir la culture et les arts. Il s'agira de les appliquer en les réactualisant éventuellement, analyser les cas d'échecs là où la mise en oeuvre a été tentée, "car dans les cas d'échecs on rencontre énormément de choses utiles pour l'avenir et ce n'est pas en accumulant rencontres et résolutions qu'on ferait avancer les choses". Mais bien sûr, il faut d'abord dire quelque chose avant d'agir.

L'autosuffisance culturelle n'a jamais existé. Mais les conditions d'une véritable coopération internationale comme le soulignait l'ancien Directeur Général de l'UNESCO, A.M.M'Bow en 1982 "suppose que les nations du monde prennent conscience de la complémentarité nécessaire de leurs destins, en reconnaissant que chacune d'elles possède une expérience historique et spirituelle unique, qui constitue un irremplaçable apport à la conscience collective de l'humanité, tant

qu'elles parviennent à une coopération réelle dans le cadre de laquelle s'établissent des rapports de solidarité désintéressée fondés sur la diversité assurée des identités culturelles.....

On peut donc préconiser ou reconduire les mesures suivantes. Elles ne sont pas une panacée, du moins ont-elles l'avantage d'avoir été pensées, par d'éminentes personnalités lors de rencontres antérieures.

La Coopération a trop souvent été le fait exclusif et réservé des gouvernements et n'a donc pas eu comme supports actifs les communautés de base.

Cette forme de coopération a été critiquée de même que celle qui se fait au niveau des organisations internationales et régionales. Cette forme de coopération constituera pourtant à dominer On avait envisagé des coordinations de la coopération culturelle comme élément essentiel pour le développement du système de coopération internationale. Elle devrait représenter le cadre organisationnel qui permet la participation égalitaire de chaque culture et de tous les participants, un échange adéquat d'informations sur les possibilités de la coopération culturelle, une coopération programmée, la solution de problèmes de financement, du traitement juridique et la mise en rapport des structures administratives qui sont engagées dans la coopération.

Les associations culturelles (conseils, fondation, organismes de financement des arts et autres de défense des intérêt des artistes) doivent contribuer à améliorer leur fonctionnement puis que ces institutions ont l'avantage d'exister tout en investiguant d'autres nouvelles formules légère, comme la mise en place d'associations similaires aux conseils des arts là où elles n'existent pas encore (pays francophones) connectées à des structures privées régionales et mondiales à condition qu'elles ne comportent pas le risque et les inconvénients de lourdeurs bureaucratiques et d'assujettissements divers.

- Promouvoir la diversité culturelle et non la "provincialiser" ni combattre qui
- que ce soit mass pour mieux développer ses potentialités culturelles et se trouver en position de force pour rechercher un partenariat diversifié et mieux s'ouvrir au monde,
- Renouer le dialogue fécond et équilibré et mettre en oeuvre une nouvelle Solidarité, non plus entre partenaires dominants et éléments dominés mais entre partenaires égaux car on ne peut dialoguer qu'avec des partenaires reconnus comme tell, s'assumant intégralement, entre partenaires égaux et responsables "où la solidarité ne sera plus "celle du cavalier et du cheval", ni la liberté du renard libre dans un poulailler libre"?
- Accepter de "se reconstruire mutuellement en tant que partenaires car la culture transforme le développement en projet de civilisation, axé sur les valeurs de chaque peuple tout en étant ouvert au dialogue avec les autres cultures".
- Entreprendre une analyse culturelle avec le concours de spécialistes des sciences humaines dans toutes les opérations économiques actuelles et futures et une étude des perspectives d'avenir qui s'offrent aux différents continents entreprise du point de vue des régions concernées mais sur une base commune c'est - à - dire étudier en commun les choix et les voies qui s'offrent à nous d'un point de vue économique, social et technologique portant sur les 20 ou 30 prochaines années.

- Avoir un projet, un dessein pour la culture au niveau régional et mondial,
- En attendant, il faut aller plus loin sur certains points qui ont été abordés pendant les autres rencontres car il est absolument important que les suivis existent.
- L'importance que nous accordons à la culture, le dialogue des cultures ne doit pas nous conduire à amoindrir les apports d'autres formes de dialogue. "Nous devons concevoir le dialogue culturel comme un processus parallèle à d'autres formes d'interaction".
- L'objectif de la diversité culturelle étant maintenant partagé par tous, il convient que les Etats sous impulsion des Associations Culturelles et des Artistes y consacrent énergie et moyens en:

- § soutenant la création et les créateurs : par la restauration des marges artistiques érodées depuis plusieurs années par le poids des charges de fonctionnement;
- § soutenant les nouveaux lieux de diffusion et de création comme les disciplines nouvelles et le multimédia,
- § en contribuant à la formation des créateurs de demain

- l'introduction de l'enseignement artistique dans les établissements scolaires pourrait permettre de révéler des talents ou tout au moins de former des publics avertis en matière culturelle.
- Encourager et appuyer la mise en place de systèmes régionaux et internationaux de financement des initiatives privées sous formes de "programmes de soutien aux initiatives culturelles".
- Aider à étudier systématiquement le patrimoine culturel et d'en fixer les résultats dans une documentation aussi complète que possible, accessible au plus grand nombre avec pour fonction d'inspirer et de nourrir une créativité vivante.
- Veiller à juguler la situation actuelle de dépendance et de déséquilibre qui constitue un obstacle majeur à la communication interculturelle. Que les apports extérieurs qui se présentent comme des systèmes conquérants et exclusivistes cessent de développer des stratégies visant à détruire les cultures du sud ou tout au moins à les inférioriser ou les folkloriser.
- Appuyer la création en Afrique des réseaux spécialisés dans la production, la commercialisation et la diffusion des biens culturels, de même que dans le domaine de la recherche et de l'information en vue de développer la coopération et la communication entre ceux qui ont des préoccupations communes des différents pays et régions.

En tout état de cause, le concept de la diversité culturelle est désormais largement partagé par tous. La diversité culturelle est une richesse non seulement à l'intérieur des pays, entre pays mais aussi au niveau mondial car l'uniformité n'a aucun intérêt. Il convient donc de la promouvoir à différents niveaux et cette mission doit être dévolue aux gouvernements certes mais surtout à des organismes volontaires, ad'hoc comme les Conseils (nationaux, internationaux) des arts et aux organismes de financement de la culture.

C'est effectivement une valeur fondamentale pour l'humanité mais pour qu'elle le reste longtemps il faut d'abord équilibrer "gommer, les disparités et la hiérarchisation des cultures entre celles qui sont conquérantes et exclusivistes" et celles du sud".

Il faut prendre comme précept cette citation d'un expert. africain : " les actions isolées ont fait leur temps, les initiatives nationales montrent leurs limites... les actions d'assistance créent plus de frustrations et de nouveaux problèmes qu'elles ne donnent de satisfaction et des solutions durables".

Je vous remercie.